

MUNICIPALITÉ  
DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS



AVIS PUBLIC

Le 28 août 2022,

Avis est par la présente, donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qu'une consultation publique aura lieu au sujet d'une demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du lot 4 564 788, situé au 1643, place Lafrance, concernant la régularisation d'une situation existante concernant la marge latérale gauche à 1.26 mètre et la marge arrière à 4.94 mètres.

- Le règlement de zonage #401 prévoit à la grille des usages et des normes de la zone RCZ-3, une marge latérale minimale de 2 mètres et une marge arrière de 5 mètres.

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 0.74 mètre pour la marge de recul latérale et de 0.06 mètre pour la marge de recul arrière.

**La période de consultation publique aura lieu :**  
**Lundi le 12 septembre 2022 à 19h00**  
**À la salle municipale de l'hôtel de ville de Sabrevois**  
**Situé au 1218, route 133.**

Lors de cette assemblée, le conseil statuera sur cette demande. Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ce dossier.

**MATHIEU SENÉCAL**  
Inspecteur en urbanisme

**FREDY SERREYN**  
Directeur général